



Pour l'Association « Bien Vivre à La Rochette »
le Président, Pierre LAURENT
po.laurent@gmail.com
06.22.89.38.60

à
Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les Adjointes,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

Objet : travaux de la chapelle et environnement.

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

L'Association « Bien Vivre à La Rochette » qui a tenu ce 14 août 2023 sa 33ème Assemblée Générale, a regretté l'absence d'un représentant de la municipalité ; c'est en effet sa présence qui atteste pour nous l'intérêt commun que nous avons à sauvegarder, à entretenir et à mettre en valeur tout le patrimoine matériel et immatériel de la commune.

Depuis la nuit des temps, l'humanité s'est regroupée en communautés de biens et d'intérêts, et le sens des responsabilités de chacun nous demande d'être vigilants à assurer une continuité dans nos obligations morales et matérielles au regard de ce que nous ont laissé ceux qui ont vécu dans la commune et les différents hameaux et pour la qualité de vie de ceux qui y habitent aujourd'hui. L'évolution de la société implique pour les communes qui passent de la ruralité à un projet axé sur le tourisme hivernal et d'été, à envisager une nouvelle approche adaptée pour l'accueil et le contact avec les touristes, mais aussi prévoir toutes les contraintes d'aménagements et d'organisation que cela induit.

Nous savons que l'Office du Tourisme de Toussuire se restructure et pense à inclure les hameaux dans son programme d'activités de découverte touristique. Pour cela, il faut nécessairement que les hameaux soient effectivement accueillants par une mise en valeur des bâtiments, notamment par des abords enherbés, végétalisés, délimités et entretenus. Actuellement, le goudronnage des chemins, des abords du four, de la chapelle changent l'aspect rural de La Rochette et ne correspondent pas aux attentes d'un tourisme « vert » qui est à envisager pour une approche visuelle agréable et écologique de notre environnement.

Concernant la chapelle de La Rochette (non désacralisée) utilisée comme lieu de rencontre culturel et cultuel, personne ne comprend que la pose des chéneaux manquants sur un pan du toit ne soit pas faite, alors que l'humidité dans la base du mur et sur le plancher côté porte latérale commence à causer des dégradations dommageables.

Autre questionnement, suite aux travaux d'enfouissement des réseaux, qu'en est-il des sorties des trois drains qui avaient été réalisés ?

Que penser aussi de l'aspect des abords de la chapelle notamment côté façade ?

Certes les travaux ne sont pas finis, mais on peut espérer que les aménagements de finitions seront autres que du gravier de concassage et du goudron ... la commune ayant suffisamment de terre végétale « aux teppes » pour suivre et terminer ce chantier en privilégiant l'esthétique par une belle

végétalisation.

Restant à votre disposition pour toute concertation, et dans l'attente de voir finir la restauration de la chapelle Saint Roch et Saint Sébastien, nous vous adressons, Mesdames et Messieurs, nos salutations les plus cordiales.

La Rochette le 3 septembre 2023
Pierre LAURENT
pour les membres du bureau